

NIVEAU 5

DIPLOME : BTS

BTS MGTMN

Métiers du géomètre - topographe et de la Modélisation numérique

Diplôme délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur
code diplôme : 32023108

RNCP 37707 - BTS - Métiers du géomètre -topographe et de la modélisation numérique
CERTIFICATEUR : Ministère chargé de l'enseignement supérieur

OBJECTIFS ET MISSIONS PRINCIPALES

La préparation du diplôme BTS MGTMN , vous permettront d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour organiser et réaliser les différentes obligations d'une entreprise.

A l'issue de votre formation, vous serez capable :

Sur le terrain :

- effectuer des levés,
- d'implanter des routes et des bâtiments,
- de délimiter des propriétés au moyen de tachéomètres, GPS, Scanner 3D, drones...

Au bureau :

- d'assurer le suivi et l'exploitation des mesures de terrain,
- d'être le collaborateur privilégié du géomètre-expert ou de l'ingénieur,
- de préparer les dossiers techniques (remembrement, lotissement...) et juridiques (bornage, servitude, permis de construire...)

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Les secteurs d'activité qui recrutent des BTS MGTMN
Le métier de géomètre est un métier incontournable pour toutes les structures autour des travaux publics et de la construction.
Vous pourrez donc postuler auprès :
Des cabinets de géomètres,
Des entreprises de bâtiments ou de travaux publics,
Des métropoles,
Des réseaux ferroviaires...

POURSUITES D'ÉTUDES

Voici le principal métier que vous pourrez exercer après le BTS MGTMN :

- Technicien Supérieur géomètre topographe dans un cabinet, une entreprise de BTP...

Vous pourrez également postuler pour :

- des concours administratifs (cadastre, IGN, DDE, SNCF...)
- poursuite d'Etude en France (licence pro, université, écoles d'ingénieurs sur dossier ou concours ...)
- poursuite d'Etude au Canada (CEGEP de Matane DEC aménagement du territoire et urbanisme)



PRÉREQUIS :

Titulaire du baccalauréat

PRÉINSCRIPTION :

- Parcoursup
- Appel téléphonique : 02 35 95 04 85
- Site internet : <https://www.lyceejean23.com>

PUBLIC :

Etudiant, lycéens, Salariés, Demandeurs d'emploi

VOIE D'ACCES :

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue

DÉBUT DU CYCLE ET DURÉE :

DUREE : 2 ans répartis en 1350h de formation

DATE : à partir du 1er septembre 2025

FRAIS DE FORMATION :

Sous statut apprenti (contrat d'apprentissage) ou salarié (contrat de professionnalisation) : Pas de frais de formation pour l'apprenant,
Tarif pour l'entreprise : 8 924€ par année (prise en charge par les Opco)

ACCÈS PSH

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, parking emplacements PMR
Nous sommes attentifs à votre situation et étudierons les solutions possibles avec notre référent handicap



Notre Valeur Ajoutée :

Un campus à dimension humaine avec une équipe soucieuse de la réussite de chacun.

Une volonté d'exigence et d'excellence dans la formation par l'accompagnement et le suivi de tous.

Proposition de certification TOEIC

Possibilité d'une double diplomation en 3 ans avec une année de formation au Canada grâce à notre partenariat avec le CEGEP de Matane.

Plan d'accès



Lieu de formation



14-16 rue de la Gare
76190 YVETOT

02 35 95 04 85

secretariat@lyceejean23.fr

LES ENSEIGNEMENTS

Blocs de compétences

U1 - Culture générale et expression

Lecture de tout type de textes et de documents
Créer une culture commune et une curiosité chez tous
Développer le sens de la réflexion
Une communication efficace à l'oral et à l'écrit suppose la maîtrise d'un certain nombre de capacités et de techniques d'expression.
Epreuve ponctuelle écrite durée 3h - coefficient 4

U2 - Anglais

Contenus et activités langagières aux niveaux B1 et B2
Application au domaine professionnel
CCF 2 situations dont la seconde adossée à U62 - coefficient 3

U3 - Mathématiques et Physique-Chimie

U31 et U32
Géométrie liée à la mesure, angles, optique, mécanique...
Applications au domaine professionnel
CCF 2 situations pour chacun - coefficient 4

U4 - Etude d'une situation professionnelle

Droit foncier, droit de l'urbanisme, déroulement de la mission, calculs, modélisation numérique...
Epreuve ponctuelle écrite durée 4h - coefficient 5

U5- Acquisition et traitement des données

Méthodes d'acquisition
Maîtrise des instruments
CCF 2 situations - coefficient 5

U6 - Epreuve professionnelle de synthèse

U61 et U62
Projet professionnel
Compte-rendu d'activités en milieu professionnel
Epreuves orales ponctuelles - coefficients 6 et 4

ÉVALUATION

Le candidat au BTS **Métiers du géomètre topographe et de la modélisation numérique** est admis lorsque la moyenne des notes qu'il obtient à ces épreuves, compte tenu des coefficients, est au moins égale à 10. Il n'existe pas de note éliminatoire mais simplement une obligation de présence à toutes les épreuves, faute de quoi le candidat ne pourra se voir délivrer le diplôme.